

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU 20 JUIN 2023

Publiée sur le site Internet de la Ville : 27 juin 2023

Date de convocation du Conseil Municipal : 14 juin 2023

Nombre de Conseillers Municipaux en exercice : 43

Président : Mme Martine CHAREYRE

Secrétaire de séance : M. Albert YOGO

Membres présents : 33

M. Jérémie BREAUD, MAIRE, Mme Martine CHAREYRE, M. Marc DUBIEF, Mme Marion CARRIER, M. François-Xavier PENICAUD, Mme Valérie BOULARD, M. Pascal MIRALLES-FOMINE, Mme Isabelle DA SILVA, M. Jacques CHAMPIER, Mme Evelyne BRUNET, M. Raphaël SULTANA, Mme Nathalie BRAMET REYNAUD, M. Hervé THIBAUD, Mme Linda TABTE, M. Emmanuel MAILLET, M. Grégory BRUNET, M. René SIMILLION, Mme Christiane RIVOIRE, Mme Jacqueline PALLUY, M. Jean-François DELAPIERRE, Mme Françoise KIRASSIAN, M. Stéphane GENIN, M. Albert YOGO, Mme Sandrine BERTHET, Mme Sonia GRANDSERRE, M. Stevens BOBI, M. Tarik EZ ZAJJARI, Mme Marie BRUNET, Mme Anne-Laure BADIN, Madame Claire DURAND MOREL, Madame Stéphanie VELLA, Madame Lucile MOREL, Madame Nesrine MECHKAR

Membres ayant donné pouvoir : 7

Mme Muriel ROBIC pouvoir à Mme Martine CHAREYRE

Mme Anne-Lise LANSIQUE pouvoir à M. François-Xavier PENICAUD

Mme Maryam EL GUIZANI pouvoir à Mme Françoise KIRASSIAN

M. Jean-Baptiste DOZOLME pouvoir à M. Stevens BOBI

M. Rémi COURT pouvoir à Madame Nesrine MECHKAR

Monsieur Jean-Pierre ANGOSTO pouvoir à Madame Lucile MOREL

Monsieur Filipe GALVAO pouvoir à Mme Anne-Laure BADIN

Membres absents: 3

M. Fatih DEMIRAY, M. Djamel BOUDEBIBAH, Monsieur Djamel BOUABDALLAH

Délibération n°20230620DEL3

FINANCES

Présentation du compte administratif 2022 et du rapport annuel du délégué- Budget annexe du cinéma Les Alizés

RAPPORTEUR : M. MARC DUBIEF

Mesdames, Messieurs,

En application de l'article L. 2121-31 du Code Général des Collectivités Territoriales, le Conseil Municipal d'arrêter le compte administratif retraçant l'exécution budgétaire de l'année antérieure.

Aussi, nous devons aujourd'hui approuver le projet de compte administratif 2022 du Budget annexe du cinéma Les Alizés et le rapport annuel du délégataire joint conformément à l'article 3131-5 du code de la commande publique.

En section de fonctionnement, peu de mouvements ont été réalisés : l'encaissement de la subvention de la Ville et de la redevance du délégataire en recette et le versement de la subvention d'exploitation en dépense. Il n'y a pas eu de mouvements sur la section d'investissement.

		DEPENSES	RECETTES
REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)	Section de fonctionnement	48 618,00 €	53 618,67 €
	Section d'investissement	0,00 €	0,00 €

Le résultat de la section de fonctionnement se monte donc à 5 000,67 €.

Le résultat de la section d'investissement est de 0,00 €.

En conséquence, je vous demande, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir :

- **DONNER ACTE** de la présentation du compte administratif 2022 du budget annexe du cinéma Les Alizés,
- **DONNER ACTE** de la présentation du rapport annuel du délégataire en application de l'article 3131-5 du code de la commande publique,
- **CONSTATER** les identités de valeur avec les indications du compte de gestion 2022 relatives au résultat d'exploitation de l'exercice et au fonds de roulement du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes.
- **ARRETER** le résultat définitif de l'exercice 2022.

Après délibération, le Conseil Municipal ADOpte A LA MAJORITE le rapport de M. le Maire.

Le Maire,

Jérémie BREAUD